

Audit énergétique pour des bâtiments

Le conseil municipal de Saint-Martin-de-Berne-goue s'est réuni sous la présidence du maire, Frédéric Nourrigeon.

Le principal sujet à l'ordre du jour a concerné la situation énergétique de la commune, avec l'intervention de M. Blanck, économiste de flux au Sieds, venu réaliser une visite de prédiagnostic. Selon lui, la priorité concerne « l'ensemble Foyer rural-mairie-école maternelle ».

La réalisation d'un audit énergétique est indispensable sur ces bâtiments, ce qui représente un coût pour la salle du Foyer rural de 1.250 € à 1.900 € HT, pour le bâtiment de la mairie d'un montant identique, et pour l'école maternelle de 1.000 € à 1.700 € HT, soit un coût global de 3.500 € à 5.500 €. Avec une subvention de 50 % du Sieds, cela représente un reste à charge pour la commune de



Ce bâtiment des années 1950 va faire l'objet de travaux de rénovation. (Photo NR)

1.750 € à 2.750 € HT. Après étude, le conseil municipal décide de donner un avis favorable à la réalisation de cet audit.

Investissements. Le maire a fait un point avant le vote du budget 2023 sur les investisse-

ments envisagés cette année. Ils concernent le bâtiment du Foyer rural, avec la rénovation du hall et des sanitaires, pour un coût de 43.000 €, subventionnable à 80 %, l'aménagement de sécurité route de Brûlain, pour 21.000 €, avec un reste à charge de 5.400 € pour la commune, l'acquisition d'un robot coupe pour le restaurant scolaire, pour 1.500 €, et celui, éventuel, pour l'atelier municipal d'un réciprocatrice qui permettrait de couper les herbes du cimetière sans faire de projections.

Conseil municipal. Le maire a informé le conseil du souhait exprimé par une conseillère municipale, Eugénie Pothier, de démissionner du conseil pour des raisons personnelles. Il l'a remerciée pour son implication dans différents dossiers pour lesquels elle était référente. Ses attributions seront redistribuées lors d'un prochain conseil.